

A l'initiative du Président du Groupe Jacques REMILLER, Député de l'Isère et Maire de Vienne, une délégation de 15 parlementaires s'est rendue à Rome afin de rencontrer certains membres de la Curie Romaine et d'évoquer avec eux des thèmes particuliers, tels que le dialogue entre les religions et la situation des églises dans le monde...

La délégation a été accueillie par Monsieur Stanislas de LABOULAYE, Ambassadeur de France au Vatican. Alexandre MOROIS, Ministre Conseiller a accompagné tout au long du séjour les parlementaires et a permis, par une organisation parfaite, la réussite de ce déplacement.

Députés présents :

Jacques REMILLER - Président du Groupe d'Etudes, Député de l'Isère et Maire de Vienne
Marc LEFUR, Député des Côtes d'Armor, Vice-président de l'Assemblée nationale
Xavier BRETON, Député de l'Ain
Philippe GOSSELIN, Député de la Manche
Jean-Pierre GRAND, Député de l'Hérault
Michel HERBILLON, Député du Val de Marne
Lionnel LUCA, Député des Alpes-Maritimes
Jean-Michel FERRAND, Député du Vaucluse
Jean-Claude BOUCHET, Député du Vaucluse
Georges COLOMBIER, Député de l'Isère
Bernard PERRUT, Député du Rhône
Valérie ROSSO-DEBORD, Député de Meurthe et Moselle
Michel VAUZELLE, Député des Bouches du Rhône
François CALVET, Député des Pyrénées-Orientales

Le séjour a débuté par une entrevue avec Monseigneur ETORIC, membre du Conseil Episcopal, sur la situation des chrétiens dans le monde (massacre des chrétiens en Irak) et une rencontre avec les responsables du Centre Saint-Louis des Français. Il s'agit d'une communauté de prêtres français et francophones qui étudient ou travaillent à Rome et animent la vie spirituelle de la communauté Française de Rome.

Il a été évoqué au cours de cet entretien le problème de l'expansion de l'Islam dans de nombreuses régions qui reste une préoccupation en révélant la fragilité de certaines églises, notamment en Afrique du Nord. Le dialogue avec les musulmans reste difficile car les conceptions religieuses diffèrent trop.

Les députés ont eu la chance de découvrir les fouilles sous la Basilique Saint-Pierre. Elles ont commencé vers 1940 et ont duré environ dix ans. Aujourd'hui, elles sont arrêtées au regard de la dangerosité que cela représente, la Basilique étant construite au dessus.

Les fouilles archéologiques sous la Basilique Saint-Pierre, entreprises à l'initiative du Pape Pie XII, ont consolidé la tradition de la présence de la tombe de l'apôtre à cet endroit : Sous les autels superposés de Clément VIII, Calixte II et Grégoire le Grand, un modeste monument du IIe siècle, inséré dans les vestiges de la première basilique édifée par l'empereur Constantin au IVe siècle, a été retrouvé sur l'emplacement d'une tombe datée du premier

ciècle. Sur l'un des murs, on a pu lire le nom de Pierre griffonné en caractères grecs (ce qui prouve l'ancienneté de l'inscription), et dans une cavité creusée dans un autre mur, on a recueilli des reliques ; peut-être celles de Saint-Pierre ?"

L'entretien avec le Cardinal ETCHEGARAY, Vice-doyen du Sacré Collège, aura été un moment fort d'émotion.

Le Sacré Collège ou Collège cardinalice compte 201 cardinaux, qui se répartissent ainsi :

- 121 cardinaux électeurs en cas de **conclave** (âgés de moins de 80 ans)
- 80 cardinaux non électeurs (âgés de 80 ans et plus)

Ces cardinaux (âgés de moins de 80 ans) sont ceux qui se réunissent en conclave lorsqu'il faut désigner un nouveau pape.

La délégation a également, outre les visites des sites prestigieux, tels la Villa Médicis, la Trinité des Monts et bien sûr la Chapelle Sixtine, rencontré chez Monsieur l'Ambassadeur, Jean-Marie SPEICH, Chef de la Section Francophone de la Secrétairerie d'Etat du Vatican.

La soirée du mardi a été consacrée au Séminaire de Rome, à la rencontre avec les jeunes séminaristes et leur supérieur Sylvain BATAILLE. Les étudiants restent 2 à 3 ans à Rome pour terminer leur licence canonique dans les universités pontificales de Rome. Ils sont envoyés à Rome par leur évêque après avoir accompli au moins une ou deux années théologiques en France.

L'audience papale a clôturé le séjour et Benoit XVI a salué en français la présence de la délégation de parlementaires au Vatican.

LE VATICAN

— L'Etat de la Cité du Vatican est le plus petit Etat indépendant du monde (44 hectares et 800 habitants). La langue officielle est l'italien, le Vatican bat sa propre monnaie, émet des timbres et édite un journal quotidien "l'Observatore Romano".

La sécurité est assurée par le Corps des Gardes Suisses.

Le Saint-Siège est une entité juridique de droit international, expression de la souveraineté temporelle sur l'Etat de la Cité du Vatican et de l'autorité morale et spirituelle sur l'Eglise universelle (1,5 milliard de fidèles).

Le Saint-Siège s'apparente à une monarchie élective et absolue. Le 265ème pape est Joseph RATZINGER, élu sous le nom de Benoit XVI en avril 2005.

Le Saint-Siège entretient des relations diplomatiques avec 174 pays. Il est membre de l'OSCE et observateur permanent de l'ONU.









